



RIFSEEP

Pourquoi autant d'insistance ?

RIFSEEP : Régime Indemnitare lié aux Fonctions, aux Sujétions, à l'Engagement et à l'Expertise Professionnelle ! Que veut vraiment l'administration ?

La marche forcée vers le RIFSEEP vise-t-elle à mieux prendre en compte les Fonctions ?

Le RIFSEEP, avec quelques groupes de fonctions (qui ne sont pas encore définis !), appréhenderait l'ensemble des métiers des TSEEAC, des IEEAC, des IESSA et des ICNA ?

C'est à dire la quasi-totalité des métiers de l'Aviation civile ?!

Le gouvernement imposant une « transposition à coût constant » comment va-t-on « simplifier » les 15 niveaux de prime EVS dans lesquelles l'ensemble des corps techniques sont étroitement imbriqués ?

Cela fait 20 ans que ce serpent de mer resurgit régulièrement dans des GT et que la conclusion est au final de ne surtout rien toucher pour ne pas tout détruire.

Quel régime indemnitare prend-il mieux en compte les sujétions imposées aux agents ?

Le RIFSEEP, pour lequel la circulaire Fonction publique ne parle que de fonctions types hiérarchisées au sein des groupes, sans jamais mentionner les sujétions associées ?

Où l'EVS, qui module de fait les fonctions en raison de critères de taille de centre, d'affectation géographique, de contraintes particulières liées à certaines fonctions ?

Où la prime de contrainte de service ?

Où l'ISH ? Ou l'ISQ modulée ? Ou l'Indemnité Forfaitaire d'Astreinte ? Ou la PEQ ? Ou l'ICTE ? Ou bien encore une des autres primes spécifiques qui sont dans notre régime indemnitare aujourd'hui ?

Quel régime prend-il mieux en compte l'expertise des agents ?

Le RIFSEEP ? Qui sur le sujet est tout aussi muet que sur la sujétion ?

Si votre expertise évolue, vous pourrez peut-être être augmenté dans 4 ans. Mais ne progressez pas trop vite au risque de voir vos primes plafonnées à 35 ans ! Et soyez ami avec votre hiérarchie qui décidera d'une part de votre rémunération!

Où bien le régime actuel :

- où les **qualifications, l'expérience et les évolutions métiers permettent la modulation des primes** sur un fondement objectif ? (l'EVS qui tient compte des niveaux hiérarchiques, la prime de polyvalence des TSEEAC qui est modulée selon la durée de détention des qualifications, la PEQ des IESSA qui valorise l'ancienneté QTS).
- Où l'investissement de chacun dans des fonctions annexes à nos métiers (formateurs, examinateurs, facilitateurs...) mais vitales débouchent sur de nouvelles primes ?



Quel régime prend-il mieux en compte l'engagement des agents ?

Le RIFSEEP :

- qui part du principe que la remise en cause du régime indemnitaire des agents tous les quatre ans dans le cadre de l'IFSE permet d'accroître leur engagement ?
- Qui valorise (ou pas) « la manière de servir de l'agent » tous les ans dans le cadre du Complément Indemnitaire Annuel (CIA, ça ne s'invente pas !) ?

Ou le régime actuel qui permet à chacun d'évoluer à chaque progression, à chaque obtention de qualifications ou d'examens ?

Comment l'engagement individuel sera-t-il mesuré dans un système sécurisé basé sur des actions collectives comme la Navigation aérienne ? Manifestement la Fonction publique, Bercy et Matignon ignorent que

chaque agent par son engagement continu participe de ce système... au sein d'un collectif.

Alors, que veut l'administration avec le RIFSEEP ?

ELLE NE VEUT EN AUCUN CAS VALORISER LES FONCTIONS ou LES PERSONNELS et LEUR DIVERSITE !

ELLE VEUT :

- renier toute spécificité,
- harmoniser avec les autres corps des autres administrations,
- interdire toute capacité d'évolution,
- réduire la masse salariale.

Par l'interconnexion de nos primes actuelles, ce régime lie les corps de la DGAC entre eux et nous garantit un avenir commun.

Tout ce travail sera, demain, annihilé par le RIFSEEP !

L'objectif de « simplification » est clair.

Oubliez les ISQ, sup ISQ, 16 ans d'ISQ, ISH, PEQ, EVS, deuxième qualif plus 4 ans, QTS plus 10 ans... et tous les liens qu'ont ces primes entre elles, mais aussi les liens et les équilibres entre les différents corps et métiers.

Vous allez espérer que la promesse d'une prime satellite puisse couvrir cette diversité ?

Sous couvert d'une SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE, nous n'enregistrerons au final que des PERTES !

Comme dans tout système complexe, simplifier, c'est souvent NIER !

Pour défendre nos salaires et nos acquis sociaux FO SNNA appelle à la grève les 30 novembre et 1er décembre !

***Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !***

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Corps :

Affectation :

Adresse professionnelle :

☎ :

Portable :

Email :

A....., le.....

Signature

A renvoyer par fax 05 57 92 84 87, par mail ou

à : SNNA-FO, DSAC/SO, B.P. 70116
33704 MERIGNAC CEDEX

